

Voici des extraits, monsieur le président, de ce bref qui démontre bien la subversion de la FFHQ:

● (2202)

Le bref dit que la FFHQ considère le gouvernement péquiste comme un allié naturel dans son offensive contre le gouvernement fédéral et les autres provinces; ce même organisme offre de l'ammunition de propagande et des développements de stratégies pour exposer des scandales en retour de l'appui du gouvernement péquiste. La FFHQ se dit soupçonneuse du gouvernement fédéral mais sympathique au gouvernement péquiste. Le bref avance le mythe et le mensonge que les minorités francophones respectent le gouvernement péquiste et s'en inspirent, ce qui est totalement faux. Le bref dit que le gouvernement fédéral tente d'obliger la FFHQ de s'opposer aux Québécois, et que la FFHQ n'a pas l'intention de jouer le jeu de l'unité canadienne. Imaginons, monsieur le président, qu'ils disent qu'ils refusent de se laisser entraîner dans des discussions de théories sur l'unité nationale. C'est évident qu'ils souhaitent alors l'indépendance. On parle des pièges et du manque de bonne volonté du gouvernement fédéral. On demande l'aide du gouvernement péquiste pour démasquer et dénoncer la mauvaise foi du gouvernement fédéral.

Monsieur le président, les gens de la FFHQ m'ont envoyé hier un télégramme, me demandant de ne pas faire d'autre intervention avant de les rencontrer. J'ai accédé à cela, je les ai rencontrés ce matin et on m'a remis le document en cause. Rien n'a changé, monsieur le président, si ce n'est la confirmation de la malhonnêteté de ces gens. D'abord, m'ont-ils dit, c'était simplement un document de travail daté du 20 octobre, mais le titre dit bien qu'il a été présenté, pas qu'il serait présenté, mais qu'il a été présenté au ministre Claude Morin le 20 octobre. Qu'on l'appelle document de base si l'on veut, le communiqué de presse du 15 novembre du gouvernement du Québec confirme une rencontre avec MM. Lévesque et Morin et d'une certaine façon répond au bref du 20 octobre.

Ensuite le *Globe & Mail* fait rapport le 2 mars. Deux jours plus tard, monsieur le président, la FFHQ s'empresse de produire deux autres documents datés des 4 et 5 mars pour camoufler ce qui s'est passé, mais, monsieur le président, il est trop tard pour se cacher: ils ont créé leur propre piège. Étant donné une telle fraude, une telle malhonnêteté, je demande encore une fois ceci: que la FFHQ, si elle a encore l'audace de dire qu'elle représente les minorités francophones, rende ce bref public afin que les minorités voient comment elles se font jouer dans le dos par la FFHQ et les affiliés provinciaux; que le ministre supprime toute subvention à la FFHQ jusqu'à nouvel ordre afin que les contribuables canadiens ne supportent pas financièrement un organisme qui appuie la destruction du pays; que nos collègues de bonne volonté et de bonne foi, au jugement équilibré, se joignent pour dénoncer cette organisation et sa subversion qui font la subversion de nos minorités francophones.

### L'ajournement

**M. Robert Daudlin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur le président, je rappelle que le 20 décembre dernier, le secrétaire d'État a réaffirmé son intention de collaborer avec les représentants des francophones hors-Québec et a annoncé une augmentation substantielle, pour les cinq prochaines années, de l'aide qui sera fournie par le gouvernement fédéral aux groupes minoritaires de langue officielle.

La Fédération des francophones hors-Québec a déjà bénéficié depuis quelques années de l'aide du secrétariat d'État. Ainsi, nous lui avons versé \$200,000 en 1977-1978. Dans toute demande de subvention que la Fédération jugera utile de soumettre au secrétariat d'État en 1978-1979, nous prendrons en considération tous les éléments de la situation des francophones hors-Québec et des services que peut rendre la Fédération à ses membres.

Je tiens à répéter que le gouvernement fédéral dans toute aide qu'il entend fournir aux minorités de langue officielle poursuit toujours le même objectif d'assurer la survie, le développement et l'épanouissement de ces groupes de citoyens. Comme nous le faisons avec bon nombre d'associations nationales, nous appuyons financièrement la Fédération des francophones hors-Québec, nous la consultons et travaillons ouvertement avec ses membres. Notre attitude en est une de confiance mutuelle. Nous la jugeons indispensable à la collaboration que nous avons déjà donnée et désirons continuer de donner tant à la Fédération qu'aux autres associations nationales. Cette attitude de confiance, de bonne foi, de franchise est essentielle à la poursuite de nos objectifs communs. S'il s'avérait que les rumeurs contenues dans la presse étaient fondées, cela voudrait dire que notre volonté de collaboration honnête et franche ne serait pas partagée.

● (2207)

### [Traduction]

LES TRANSPORTS—L'ÉLÉVATEUR À GRAIN À YORKTON (SASK.)—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA CONSTRUCTION

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, mon intervention de ce soir fait suite à une réponse qu'a donnée le ministre des Transports (M. Lang) à une question que je lui ai posée lundi dernier au sujet de la construction d'un élévateur à grain à Yorkton, en Saskatchewan, et d'une des recommandations de la Commission Hall sur la manutention des grains. En effet, M. Hall recommande la construction d'un élévateur à grain à Yorkton afin d'accroître les envois de grain préalablement nettoyé vers le port de Churchill.

Monsieur l'Orateur, si j'ai questionné le ministre lundi dernier, c'est dans le but de savoir pourquoi on a engagé pour cette étude la société d'experts-conseils dirigée par M. Rod Bryden tout en sachant très bien que cette entreprise avait d'emblée un parti-pris contre l'agrandissement du port de Churchill. Monsieur l'Orateur, de toute apparence, le ministre a nié ce fait. Pourtant, une chose est certaine, c'est que M. Bryden avait déjà été engagé comme conseiller par la Dominion Marine Association. Il avait alors déconseillé d'agrandir les installations portuaires de Churchill.